

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 1^{er} novembre 2019

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4032-2018.

Gazifère inc. – Rapports annuels 2017 et 2018 et Causes tarifaires 2019 et 2020.
Phase 6 (Mise à jour du revenu requis aux fins de fixer les tarifs de 2020).

Réponse de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* aux représentations de *Gazifère inc.* sur l'audience.

Chère Consœur,

Nous avons pris connaissance de l'avis du greffe relatif à la tardiveté de la preuve l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* en phase 6 du présent dossier. Dans les circonstances, il n'y a donc pas de preuve au dossier en Phase 6 de notre part.

Tel qu'indiqué dans notre lettre de planification d'audience déposée aujourd'hui, SÉ-AQLPA contre-interrogeront les témoins de *Gazifère inc.* et d'autres intervenants sur leur preuve (donc incluant la preuve déjà au dossier, dont les réponses de *Gazifère inc.* à nos DDR, et la preuve orale en audience et incluant aussi les réponses à venir de *Gazifère inc.* dues le 4 novembre 2019 à certaines demandes de renseignements). Conformément au calendrier d'audience qui sera établi, nous présenterons ensuite notre plaidoirie, le tout tel qu'indiqué dans notre lettre de planification d'audience.

Ceci répond donc aux représentations de *Gazifère inc.* dans ses récentes communications à la Régie sur le sujet.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).